

Aujourd'hui: Ensoleillé, passages nuageux
Minimum -18° Maximum -13°
Demain: Nuageux, un peu de neige
DETAILS PAGE A2

MONT-SAINTE-ANNE
Au pied du mont
location de condos
1.800.463-1870
2, 5 ou 7 nuits

Prédominance du français: Bourassa cherche le compromis

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

Le gouvernement du Québec cherche le passage étroit entre l'affichage bilingue intégral et l'application de la clause «nonobstant», mais le compromis reste difficile à trouver, a indiqué hier le premier ministre Robert Bourassa.

que le Québec devrait accepter l'utilisation d'autres langues. Mais on ne peut parler de «bilinguisme intégral». Selon lui, le français restera obligatoire et prédominant, bien que cette priorité soit difficile à appliquer.

Les juges lui donnent plus de latitude, a-t-il reconnu. Lors d'une conférence de presse, entourée d'une sécurité renforcée, il a paré l'écartier l'utilisation d'une clause dérogatoire, qui suspendrait l'application de la Charte québécoise des droits, a-t-il rappelé.

«Est-ce qu'elle peut nous permettre une distinction entre l'intérieur et l'extérieur (d'un commerce)?», a-t-il risqué. Ces notions juridiques seront examinées avec soin d'ici à dimanche.

La décision qu'aura à prendre dimanche le gouvernement «n'est pas simple», a-t-il souligné. En répondant au jugement de la Cour suprême, Québec devra encore trouver l'équilibre entre «la totale liberté d'expression» et la «priorité absolue à la promotion de la culture française», sa mission, comme seul gouvernement représentant une majorité francophone en Amérique.

VOIR BOURASSA EN A 2

9 pages

- Montréal doit demeurer ville française, l'éditorial de Claude Masson
Texte intégral des synthèses des jugements de la Cour suprême
Les dirigeants péquistes lancent un appel pressant à la mobilisation
La «solution Dion» peut-elle s'appliquer avec ou sans clauses «nonobstant»?
Les Montréalais anglophones: entre la joie et l'exaspération
Le Canada anglais attend la réaction de Bourassa
Les francophones hors Québec souhaitent le maintien du visage français
Chez les étudiants, le débat se termine dans la rue à Saint-Laurent
Québec devrait s'en tenir au jugement, dit le patronat
Morin et Laurin: Bourassa n'a pas le choix
La plupart des enseignes ont déjà été changées
Les artistes unanimes à dénoncer le jugement
Les chefs syndicaux préconisent l'utilisation de la clause «nonobstant»
La confrontation semble inévitable au sein du caucus libéral
Le Père Noël se ravise: non au bilinguisme

Cahier B



Ce Harvey's de l'ouest de l'île de Montréal, boulevard des Sources, détient-il la formule miracle? Dejeuner d'abord, en plus gros, et breakfast, en plus petit...

PHOTO RENE PICARD, La Presse

Interdire une autre langue est contraire à la loi, dit la Cour

JOYCE NAPIER
OTTAWA

Tout en reconnaissant que le gouvernement du Québec peut exiger que le français «prédomine, même nettement, sur les affiches et les enseignes», la Cour suprême du Canada a décidé, hier, que le législateur ne pouvait forcer ses commerçants à employer exclusivement le français comme langue d'affichage et pour leurs raisons sociales.

En rendant cette décision, le plus haut tribunal du pays a diminué sensiblement la portée de la Charte de la langue française, créant un vide juridique que le gouvernement Bourassa devra combler d'ici peu.

Ce jugement met un terme, pour l'instant, à la saga judiciaire de la Loi 101, amorcée par la contestation, devant les tribunaux de Montréal, de cinq commerçants de la métropole qui voulaient obtenir le droit d'afficher dans les deux langues et d'un autre commerçant, Allan Singer, qui maintenait que l'Assemblée nationale avait outrepassé sa compétence en légiférant en matière linguistique.

Même si l'arrêt de la Cour suprême ampute la Loi 101, il laisse au gouvernement Bourassa le dernier mot et une marge de manœuvre assez importante.

Ce jugement tant attendu rend inopérants les articles 58 et 69 de la Loi 101, qui stipulent respectivement que «l'affichage public et la publicité commerciale se font uniquement dans la langue officielle» — le français — et que «seule la raison sociale en langue

VOIR OTTAWA EN A 2

Ottawa estime que la Cour a donné toute la latitude au gouvernement

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

qu'il n'avait pas encore lu le texte du plus haut tribunal du pays.

«Je pense qu'il faut d'abord commencer par lire le jugement», a lancé le premier ministre. «J'ai un exemplaire dans mon bureau et je m'en vais justement l'étudier.»

C'est le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, M. Lowell Murray, qui a été chargé en début de soirée de donner la position officielle du gou-

vernement canadien. M. Murray a déclaré que la Cour suprême avait donné une marge de manœuvre considérable au gouvernement Bourassa, qui devrait lui permettre d'amener une nouvelle politique linguistique visant à promouvoir le français dans l'affichage.

«Les juges ont donné la latitude nécessaire à M. Bourassa pour proposer une politique qui renforcerait la sécurité culturelle des Québécois d'expression française,

tout en protégeant la liberté d'expression et les droits de la minorité anglophone de cette province», a dit le sénateur.

Ce dernier a toutefois refusé de donner des conseils précis au dirigeant québécois, comme de lui conseiller d'utiliser ou non la clause «nonobstant». Mais, sans vouloir le dire, il semble clair que les autorités fédérales penchent vers une solution où Robert Bou-

VOIR OTTAWA EN A 2

Les partisans de l'unilinguisme français appellent les Québécois à la manifestation

PIERRE GRAVEL

C'est par un vaste rassemblement populaire au Centre Paul-Sauvé de Montréal, dimanche après-midi, que les partisans de l'unilinguisme français au Québec manifesteront leur mécontentement face au jugement de la Cour suprême sur la Loi 101.

Dans l'esprit de ses organisateurs, le Mouvement Québec français (MQF), cette manifestation servira de coup de semonce à l'endroit du premier ministre Robert Bourassa. Le cas échéant, elle ne sera que le premier échelon d'une escalade de démonstrations attestant de l'inquiétude et de l'impatience des nationalistes devant ce qu'ils considèrent comme un recul des pouvoirs du Québec en matière linguistique.

Un des groupes membres du MQF, le Mouvement national des Québécois (MNF), a d'ailleurs déjà lancé un sévère avertissement au chef du gouvernement: «À défaut de manifester clairement sa détermination de défendre et d'illustrer notre volonté collective de vivre en français, ce gouvernement soulèvera l'indignation et la colère d'un peuple qui n'accepte pas que l'on s'attaque à ce qu'il a de plus précieux, sa langue. Et la colère du peuple ne passera pas inaperçue... nous nous y engageons!»

En conférence de presse, hier après-midi, à Montréal, le porte-parole du MQF, Guy Bouthillier, s'est exprimé au nom de la dizaine d'organismes constituant ce front commun. La plupart des dirigeants de ces groupes, dont Gerald Larose (CSN), Fernand Daoust (FTQ), Lorraine Pagé (CEQ), Jacques Proulx

(UPA), Serge Turgeon (Union des artistes), Nicole Boudreau (SSJB-M), étaient à ses côtés et ont ensuite exprimé leurs motifs particuliers d'insatisfaction.

Dans une envolée oratoire, dont certains accents n'étaient pas sans rappeler le ton emphatique du général de Gaulle, M. Bouthillier a affirmé que le jugement de la Cour suprême «constitue une consécration du bilinguisme qui se traduira, à long terme, par la disparition du français au Québec». Dans l'immédiat, a-t-il ajouté, il provoquera le retour des difficultés de coexistence des deux communautés linguistiques et la «réouverture de plaies collectives» qui commencent à peine à se cicatriser. «À court terme, ce jugement érigera un mur de Berlin au cœur de Montréal» entre les quartiers francophones et les autres

VOIR PARTISANS EN A 2

Atteint d'un cancer, Ron Lapointe abandonne après une victoire de 6-4 sur le Canadien / Tabloïd Sports

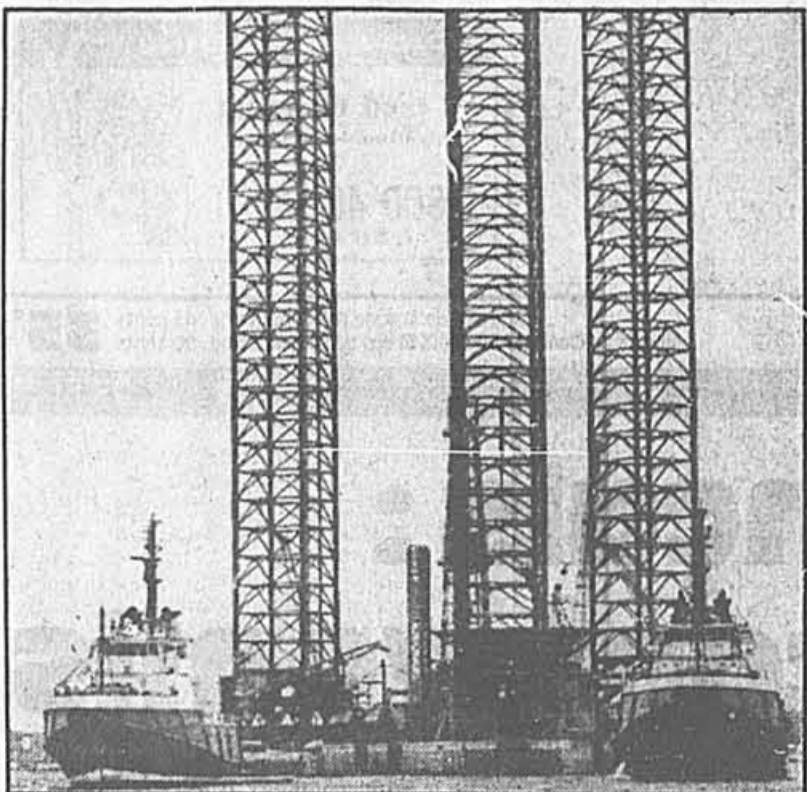


TAUX-BONI REÉR
1 1/4%\*
que nos taux affichés sur un dépôt-REÉR de 1 à 3 ans: ouverture d'un régime, nouvelle contribution ou transfert.
\* Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1988. Les taux spéciaux sont non cumulatifs.

DÉPÔTS GARANTIS
10 1/2%
3 ans
intérêt annuel
10 1/2%
15 mois
intérêt à l'échéance

LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHEQUES
Bénéfices Plus
Taux d'intérêt progressifs jusqu'à 10 20%

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GÉNÉRAL
Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
1070, av. Laurier Ouest: 272-4777
McGill/Université, 1100, University: 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie, Guyenne des Boutiques: 861-8383 • 5995, boul. Guin Ouest (angle LaSalle): 745-1515 • Anjou, Place d'Angou: 355-4780 • LaSalle, Carrefour Arago: 366-0770 • Brossard, Place Portobello: 346-2503 • St-Lambert, Gare St-Lambert: 299, St-Willifroid/Laurier: 466-8666 • Hill, 120, Promenade du Parage: 711-3771
Taux Sujets à confirmation



Voici une photo datant de 1987 de la plate-forme pétrolière Rowan Gorilla I, qu'ont été forcés d'abandonner hier les 27 travailleurs qui l'occupaient.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

## Vingt-sept travailleurs forcés d'abandonner une plate-forme pétrolière

Presse Canadienne  
HALIFAX

■ Vingt-sept travailleurs d'une plate-forme pétrolière étaient entassés hier dans une capsule de secours flottante, sur une mer secouée par des vagues hautes de cinq étages, à environ 880 kilomètres au sud-est de Halifax.

Les 25 hommes et les deux femmes ont dû abandonner la plate-forme Rowan Gorilla I après que le câble qui la liait à un remorqueur hollandais se soit rompu, a annoncé un porte-parole des services de secours du port de Halifax.

Le lieutenant Mike Considine a déclaré que le remorqueur se trouvait toujours à proximité de la capsule, mais qu'aucune opération ne serait tentée avant que la température ne se soit améliorée.

«Nous avons appris que le remorqueur et la capsule de secours sont en communication et ils font savoir que tout le monde est à bord et en bonne santé», a-t-il dit.

Le Smit London remorquait la plate-forme à travers l'Atlantique à destination du Danemark.

Tim Brownlow, un membre de l'équipage de la plate-forme, qui devait l'attendre à son arrivée en Europe, a indiqué que la capsule de secours peut flotter sur la mer la plus déchaînée.

«Avez-vous déjà vu un bouchon de liège dans le bain? C'est la même chose», a expliqué M. Brownlow, qui a travaillé sur la plate-forme pendant huit ans.

Il s'agit d'une capsule qui se redresse automatiquement. «Elle peut basculer dans tous les sens, elle va toujours se redresser», a ajouté M. Brownlow.

Vingt-cinq des travailleurs sont

Canadiens. On compte aussi un Américain et un Néerlandais. La plupart des Canadiens sont de la Nouvelle-Écosse, y compris le fils du ministre néo-écossais de la Santé Joe Matheson.

**Attente**

Selon le lieutenant Considine, les responsables du sauvetage n'avaient pas encore décidé de quelle façon ils s'y prendraient pour aller chercher les travailleurs dans leur capsule. Mais les prévisions météorologiques semblaient encourageantes.

«Le mauvais temps va diminuer légèrement cette nuit. Ça devrait aider», a-t-il dit.

Deux avions de la base militaire canadienne de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, un Aurora et un Hercules, étaient sur place.

«Ils n'ont pas pu trouver la plate-forme, a ajouté le lieutenant. Ils ont présumé qu'elle avait chaviré et coulé, mais ils poursuivent les recherches visuelles et par radar.»

Le bateau HMCS Ottawa a été dépêché sur les lieux à partir de Halifax, et plusieurs autres navires, dont le bateau de pêche Leonard J. Cowley, se trouvaient dans le secteur, en bordure du courant chaud du Gulf Stream, et se tenaient prêts à aider.

Dave Fox, de la firme Survival Systems, qui a formé des équipes pour la plate-forme Rowan Gorilla I, a indiqué que la capsule de secours peut porter environ 48 hommes.

«C'est une embarcation de fibre de verre entièrement étanche, munie d'un toit de fibre de verre, d'un moteur diesel pour la propulsion, et qui contient du matériel de survie et de la nourriture pour plusieurs jours.»

conservateur en Chambre, M. Jim McCrae.

«Nous essayons de terminer tous les travaux de la Chambre», a déclaré M. McCrae.

Les libéraux et les néo-démocrates, qui sont plus nombreux ensemble que le groupe du gouvernement minoritaire du premier ministre Gary Filmon, ont indiqué qu'ils voteraient contre l'accord à moins qu'il ne soit modifié. Ils craignent que l'Accord du lac Meech n'ait priorité et autorité sur la Charte des droits et libertés, rende la réforme du Sénat plus difficile et nuise aux programmes sociaux nationaux.

## SUITE DE LA UNE

### BOURASSA

Prédominance du français:  
Bourassa cherche le compromis

Adopter l'une ou l'autre serait facile, «tellement plus simple», «mais le rôle du gouvernement est de pouvoir trouver une formule qui puisse concilier ces deux valeurs fondamentales», a-t-il dit. «Il y a à un défi assez exigeant que nous espérons pouvoir résoudre», a-t-il ajouté.

Sans l'exclure explicitement, il a laissé entendre qu'il ne songeait pas à se prévaloir d'une clause dérogatoire, pour écarter le verdict d'hier. Il accepte un jugement qui vient affirmer «d'une façon très claire» le droit du gouvernement du Québec de donner priorité au français. «Il y a un renforcement pour ce qui a trait au caractère prédominant du français au Québec», a-t-il soutenu.

Il a maintes fois souligné que ce sont les dispositions de la Charte québécoise des droits sur la liberté d'expression qui avait été invoquées par la Cour pour invalider l'article 58 de la Loi 101.

Pour ses conseillers, il s'agit d'un indice que le gouvernement ne voudra pas se soustraire à l'application de sa propre Charte en invoquant le «nonobstant» (Ce qu'il a pourtant fait dans certains de ses projets de loi).

Ce n'est que dimanche que le gouvernement prendra sa décision, a dit M. Bourassa. Il a lancé un appel aux commerçants pour qu'ils ne profitent pas du vide juridique pour afficher en anglais seulement d'ici là. «Il y a de l'intérêt de tous d'attendre la position du gouvernement», a-t-il dit. Son ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a toutefois reconnu que rien n'empêche actuellement un commerçant d'afficher uniquement en anglais, tant que le vide juridique, créé par la Cour suprême, n'est pas comblé.

Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que les considérations politiques seront déterminantes jusqu'à dimanche.

Samedi, 400 députés libéraux réunis à Québec lors d'une assemblée de l'exécutif feront part du poulx de la population quant au jugement.

Les épreuves de force au sein du cabinet, — encore réunis jusqu'à 11 h hier soir — et du caucus seront aussi déterminantes. Hier toutefois, les ministres ont accepté la requête du premier ministre de «n'émettre aucun commentaire» pour l'instant.

M. Bourassa s'est dit d'autre part peu inquiet de la levée de boucliers qu'a provoqué hier le verdict. «La perception a pu être négative chez beaucoup de Québécois», a-t-il constaté, confiant cependant que «la réalité» sera mieux évaluée, lorsque le gouvernement fera connaître sa décision.

M. Rémillard n'a pas caché que Québec aurait souhaité un verdict différent. «Ça ne nous réjouit pas, on n'est pas très heureux quand on perd sur ce qu'on a plaidé», a-t-il conclu. □

### COUR

Interdire une autre langue est contraire à la loi, dit la Cour

Le plus haut tribunal du pays maintient ainsi le jugement, rendu il y a deux ans, par la Cour d'appel du Québec, qui rendait inopérants ces deux articles et décidait que la province pouvait légiférer en cette matière.

En attendant que l'Assemblée nationale comble le vide, les commerçants de la province peuvent donc employer la langue de leur choix.

En conférence de presse à Québec, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a indiqué qu'il annoncera dimanche, après avoir consulté le conseil des ministres et son groupe parlementaire, la solution du gouvernement. Il a noté qu'il avait à décider s'il devait accorder la priorité à la liberté d'expression, garantie tant par la Charte canadienne des droits et libertés que par la Charte des libertés de la personne du Québec, ou à la protection de la langue française. Il a précisé qu'il tenterait de concilier les deux.

Dans une décision unanime, les cinq juges de la Cour suprême ont noté que l'interdiction d'une langue autre que le français n'est pas nécessaire pour défendre et améliorer la situation de la langue française au Québec.

Le juge en chef Brian Dickson et les juges Bertha Wilson, Jean Beetz, William McIntyre et Antonio Lamer ont écrit dans leur arrêt: «On pourrait exiger que le français accompagne toute autre langue et l'on pourrait exiger qu'il soit plus en évidence que d'autres langues. De telles mesures permettraient que le «visage linguistique» reflète la situation démographique du Québec où la langue prédominante est le français.»

Le tribunal a souligné qu'en présentant ses arguments, le procureur général du Québec avait bien établi que la Charte de la langue française est destinée à répondre à un besoin «réel et urgent». La Loi 101 vise un objectif important et légitime: rendre moins vulnérable la langue française dont la survie est menacée notamment par la baisse du taux de natalité chez les francophones, la diminution de la population francophone hors Québec en raison de son assimilation, le taux supérieur d'assimilation des im-



Des étudiants francophones ont défilé hier après leurs cours dans les rues de Montréal pour protester contre le jugement de la Cour suprême relatif à la langue d'affichage.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

migrants au Québec par la communauté anglophone.

Cependant, ont noté les juges, le Québec n'a pas su démontrer, par ses arguments, que l'interdiction de l'emploi d'une langue autre que le français est nécessaire pour améliorer la situation de la langue de Molière dans la province.

La Cour suprême a conclu que les articles 58 et 69 de la Loi 101 violent la liberté d'expression garantie par les deux chartes. «L'expression commerciale, comme l'expression politique, est un des modes d'expression qui méritent une protection constitutionnelle parce qu'ils servent à promouvoir certaines valeurs individuelles et collectives dans une société libre et démocratique.»

La Cour a noté également que ces deux articles sont discriminatoires et vont encore une fois à l'encontre des deux chartes parce qu'ils n'accordent pas les mêmes droits aux francophones et aux non-francophones et qu'ils créent une distinction fondée sur la langue.

Il ne reste plus au gouvernement québécois qu'à agir. Plusieurs juristes qui ont étudié le jugement ont affirmé hier que M. Bourassa a plusieurs choix.

S'il veut maintenir ces deux articles et prendre le chemin de l'exclusivité du français, il peut invoquer la clause «nonobstant» — tant celle de la Charte québécoise que celle de la Charte canadienne — pour se soustraire aux dispositions des chartes. Il court-circuiterait ainsi le jugement de la Cour suprême.

Il peut également, comme l'a indiqué le sénateur Gérard Beaudoin, suivre le chemin que lui a ouvert le plus haut tribunal en décidant de donner une prédominance au français sans interdire l'usage d'une autre langue.

Me Henri Brun, doyen de la faculté de Droit à l'Université Laval et expert en droit constitutionnel, a noté que M. Bourassa ne peut pas adopter ce qu'on appelle communément la «solution Dion» (affichage uniquement français à l'extérieur, et bilingue à l'intérieur des commerces), sans invoquer, là aussi, la clause «nonobstant».

Si le gouvernement décidait d'imposer l'affichage français à l'extérieur, a-t-il fait valoir, sans se munir de la clause «nonobstant», il se retrouverait devant les tribunaux. «Ça repartirait tout de suite et ça finirait mal», a-t-il ajouté.

Me Julius Grey, expert en droit constitutionnel et conseiller d'Alliance Québec, a indiqué que le gouvernement pouvait, sans faire trop de dégâts, suivre le cours du jugement de la Cour suprême. «M. Bourassa devrait accepter cette décision.»

Les avocats des cinq commerçants montréalais qui contestaient la Loi 101, La chaussure Brown's Inc., Valerie Ford, McKenna Inc., Nettoyeur et tailleur Masson Inc. et La Compagnie de fromage Nationale Ltée, ont expliqué que ce jugement montre bien l'importance accordée aux droits et libertés.

Mes Harvey Yarosky et Allan Hilton ont noté que la Cour suprême a jugé qu'il était nécessaire d'avoir un certain bilinguisme au Québec et un respect des droits des minorités. «Ce jugement établit clairement que le discours commercial est protégé par les deux chartes», a dit Me Hilton. □

### OTTAWA

Ottawa estime que la Cour a donné toute la latitude au gouvernement

rassa devrait ne pas employer la clause dérogatoire.

Selon M. Murray, la Cour suprême reconnaît le pouvoir du Québec de promouvoir le fait français et il s'en réjouit. «La présence d'une communauté française dynamique et établie au Québec est un élément indispensable et essentiel de notre identité canadienne et de l'épanouissement des communautés francophones ailleurs au pays.» Celui-ci a indiqué qu'Ottawa fera d'autres commentaires la semaine prochaine lorsque Québec aura annoncé ses intentions.

Plus tôt, son collègue Lucien Bouchard avait déclaré que certains commentateurs de la radio s'étaient avancés un peu trop dans leurs réactions. Un animateur montréalais a déclaré en effet que le jugement de la Cour suprême ramenait le Québec au temps des colonies.

Interrogé à savoir si la réponse du gouvernement québécois risquait de compromettre l'Accord du lac Meech, M. Bouchard a répondu: «Certains voudraient voir un lien entre les deux questions, mais on doit les traiter différemment, il n'y a pas de lien.»

Le secrétaire d'Etat a expliqué qu'un groupe de ministres dont il fait partie, en compagnie de ses collègues Joe Clark, Marcel Masse et Lowell Murray, soumettra un rapport au Comité des priorités et au cabinet, une fois que le gouvernement Bourassa aura fait connaître sa nouvelle politique linguistique en matière d'affichage. Le groupe ministériel prendra quelque temps pour analyser l'impact des nouveaux règlements québécois sur la politique du gouvernement fédéral.

Hier soir également, plusieurs députés conservateurs du Québec ont assisté à une séance d'information donnée par deux experts en matière constitutionnelle, les sénateurs Gérard Beaudoin et Arthur Tremblay.

Invité à commenter le jugement, M. Beaudoin a déclaré que les magistrats de la Cour suprême ont statué très clairement que «la primauté du français est valable sous la Charte canadienne». Le nouveau sénateur conservateur a ajouté que l'affichage exclusif dans la langue française a toutefois été écarté.

Tous les membres du gouvernement fédéral interrogés hier sont unanimes pour dire que les autorités québécoises disposent désormais du rôle principal, maintenant que le plus haut tribunal s'est prononcé. □

### PARTISANS

Les partisans de l'unilinguisme français appellent à la manifestation

secteurs où pulluleront les affiches bilingues qui deviendront rapidement unilingues anglaises.

Il a lancé un pressant appel au premier ministre Bourassa l'invitant à se prévaloir «des pouvoirs qui restent encore au Québec — dont le recours à la clause dérogatoire — pour non seulement

défendre ce qui reste de la Loi 101» mais encore redonner au français le dynamisme conquérant que lui procurait, au départ, l'adoption de cette législation. «Que Bourassa et son ami Brian prennent, once and for all, les moyens qui s'imposent pour que le Québec redevienne seul maître de son avenir linguistique.»

Il y va, a-t-il ajouté, de l'intérêt même du Canada anglais qui, à l'heure du libre-échange, devrait comprendre qu'il y gagnerait à «pouvoir compter sur un allié fier et sûr de son identité culturelle».

La SSJB-M, de son côté, réclamera du gouvernement l'organisation d'un référendum qui permettrait à tous les électeurs Québécois d'exprimer clairement leur volonté quant à l'avenir linguistique du Québec. «On sait maintenant que le concept de société distincte évoqué dans l'Accord du lac Meech est une coquille vide. Quoi de plus distinctif que la langue, en effet, pour le Québec et même ça, les juges de la Cour suprême n'en ont pas tenu compte.»

Le groupe des Citoyens et citoyennes pour un Québec français (COF), qui affirme représenter 600 membres individuels qui se sont surtout astreints depuis deux ans à surveiller l'application de la Loi 101 en matière d'affichage, a choisi une autre voie. Sa vice-présidente, Sylvie Schirm, a fait savoir qu'un groupe de personnalités québécoises de premier plan seront bientôt invités à déposer une plainte formelle au Comité des droits de l'Homme des Nations-Unies pour violation du droit fondamental des Québécois à choisir librement les moyens d'assurer leur développement culturel.

Pour le chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, «la seule façon de faire respecter la Loi 101 au Québec» réside dans la déclaration de l'indépendance politique. Participant à un débat public avec des étudiants, il a, lui aussi, prévenu le premier ministre Bourassa que «le peuple est prêt à descendre dans la rue» pour protéger ses droits linguistiques et à inviter les jeunes à s'engager dans la lutte pour la souveraineté du Québec.

Un autre ardent partisan de l'indépendance, le comédien Doris Lussier, estime, lui aussi, que ce jugement de la Cour suprême pourrait «avoir une valeur éducative pour le peuple qui se rend compte que le pouvoir à majorité anglophone vient dicter à la société distincte du Québec de quelle façon elle doit se servir de sa langue». Selon lui, ce jugement est «la conséquence normale du fonctionnement d'un régime anormal» qui pourrait bien inciter, espère-t-il, «les Québécois à se tourner enfin vers la souveraineté». □

### Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: dans le hall d'entrée du pavillon Lachapelle de l'Hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Saint-Jean-sur-Richelieu: à l'Hôpital du Haut-Richelieu, dans l'amphithéâtre (sous-sol), 920 nord, boulevard du Séminaire, de 9 h 30 à 20 h 30;
- à l'île Perrot: clinique sous l'égide des Clubs Optimiste Notre-Dame-de-L'Île-Perrot et du Club Jeunesse, N.D.I.P., à la résidence Laurent et Bergevin, 200, boulevard Perrot, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Terrebonne: clinique organisée par la section des Moulins Trois Diamants Autos, 2730, chemin Gascon, de 14 h 30 à 20 h 30.

### LA MÉTÉO

Québec			États-Unis						
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.				
Abitibi	-20	-19	Ensol., nuag.	Boston	2	9	N.-Orléans	9	26
Outaouais	-18	-13	Ensol., nuag.	Buffalo	-7	-1	Pittsburgh	-6	2
Laurentides	-24	-17	Ensol., nuag.	Chicago	-11	-5	S. Francisco	10	14
Cantons de l'Est	-20	-18	Ensol., nuag.	Miami	9	25	Washington	4	11
Mauricie	-20	-18	Ensol., nuag.	New York	4	9	Dallas	6	7
Québec	-20	-18	Ensol., nuag.						
Lac-Saint-Jean	-22	-18	Couv., neige						
Rimouski	-18	-15	Varia., neige						
Gaspésie	-18	-5	Neige et vent						
Basin-Comeau	-20	-15	Neige, dégel.						
Sept-Îles	-20	-5	Neige						
Canada			les capitales						
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.				
Victoria	-3	6	Madrid	0	15				
Edmonton	-9	4	Moscou	-9	-9				
Regina	-27	4	Mexico	11	24				
Winnipeg	-26	-15	Berlin	-4	2				
Toronto	-8	-3	Oslo	-7	0				
Fredericton	-3	1	Paris	6	8				
Halifax	-2	4	Buenos Aires	18	28				
Charlottetown	-3	0	Copenhague	-3	4				
Saint-Jean	-4	1	Genève	2	7				
			Hong Kong	16	20				
			Le Caire	10	18				
			Lisbonne	18	28				
			Londres	8	10				
			Vienne	-2	2				

### La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres 190

a quatre chiffres 4962



50-5-01

Vendredi 16 décembre 1988

**LU... VENDU!**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
La Presse  
**285-7111**



## Travesti condamné pour agression sexuelle

■ Un individu bizarre de 28 ans, pourvu d'un organe sexuel mâle et de seins de femme qu'il s'est fait pousser par transformation hormonale, a été condamné à 40 mois francs d'isolement après avoir été trouvé coupable d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle à l'endroit d'une jeune camelote du « Journal de Montréal » âgé de 14 ans.

Robert «Roberta» Young, qui mesure cinq pieds et dix pouces et pèse 165 livres, s'était attaqué en mai dernier à sa victime, qui mesure cinq pieds et ne pèse que 95 livres alors que l'adolescent faisait sa tournée de facturation hebdomadaire dans le secteur des rues Saint-Dominique et Villery.

Il l'avait entraîné à son appartement situé dans le voisinage pour se livrer sur lui à des actes sexuels.

En rendant sa sentence, le juge Pierre Brassard n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour exprimer le dégoût et le mépris que lui inspirait l'accusé qui a fait vivre à sa victime une expérience atroce.

Faisant allusion au fait que Young est atteint du sida et que son espérance de vie n'est au plus que de dix ans, il lui a dit qu'il serait souhaitable qu'il meure le plus vite possible car la société n'a que faire d'individus comme lui.

Le choix de l'institution dans lequel il sera isolé n'a pas été déterminé. Depuis son arrestation, il était écroué à Parthenais où il était tenu en isolement dans l'infirmerie de l'institution, ceci depuis sept mois et demi.

«Roberta» a un dossier judiciaire assez chargé fait de possession de stupéfiants, de vols, d'entrave à la justice, de voies de fait et autres délits.

## LES PANNES HIER

■ Environ 30000 foyers ont été privés d'électricité à Boucherville lors d'une opération de délestage au poste Pierre Boucher, entre 15h30 et 18h.

■ 3500 abonnés ont manqué d'électricité pendant quelques heures en fin d'après-midi et en soirée à Saint-Laurent.

■ Environ 650 autres ont manqué d'électricité pendant la journée un peu partout dans Montréal, alors qu'il y a eu une demi-douzaine de pannes.

■ 1500 abonnés de Sainte-Barbe n'ont pas eu d'électricité pendant 20 minutes.

■ 2500 foyers de Valleyfield ont été privés de courant pendant une demi-heure dans la matinée.

■ 1800 autres, toujours à Valleyfield, n'ont pas eu d'électricité entre 10h30 et midi.

## Les Angevins jouiront d'une baisse générale des taxes

Par contre, à Lachine, les contribuables subiront une légère hausse des taxes

FLORIAN BERNARD

■ Avant de démissionner, en novembre dernier, le maire Jean Corbeil avait préparé un budget à croissance limitée des dépenses, sans hausse de taxe. C'est ce budget que les élus d'Anjou viennent d'adopter, sans le modifier. Il constitue un véritable cadeau de Noël puisque, pour la plupart des contribuables, il entraîne une stabilisation ou une diminution du compte de taxe.

Ce budget prévoit des dépenses globales de \$42,1 millions en 1989, une hausse de 2,8 p. cent par rapport au budget de \$40,9 millions de l'an dernier. La hausse est inférieure au taux de croissance du coût de la vie.

Le taux de la taxe foncière générale sera réduit de près de 10 p. cent, passant de \$1,72 à \$1,55 par \$100 d'évaluation. Quant à la taxe d'affaires, elle sera également réduite de 7,3 p. cent.

Malgré les hausses d'évaluation qui ont frappé les propriétés, ce budget entraînera une

stabilisation ou une réduction du fardeau fiscal de la plupart des contribuables. Cette baisse sera de 2,1 p. cent, en moyenne. À titre d'exemple, le propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à \$105800 en 1989 verra son compte passer de \$1750 à \$1735. Les propriétaires de duplex et de triplex profiteront d'une réduction respective de leur compte de taxe de 3 p. cent et de 2,4 p. cent en 1989.

Enfin, le coût annuel du service de la dette à long terme sera réduit de 3,1 p. cent durant le prochain exercice.

### À LACHINE, UNE HAUSSE

Par contre, à Lachine, le conseil municipal vient d'adopter un budget prévoyant des dépenses globales de \$47 millions en 1989, une progression de 5,5 p. cent par rapport à l'an dernier. Ce sont surtout les contributions à la CUM qui sont responsables de cette progression du budget. À elles seules, ces contributions accusent une majoration de près de 10 p. cent par rapport à l'an dernier.

Les dépenses pour fins strictement locales n'augmentent que de 1 p. cent. Le service de la dette connaît une hausse de 9 p. cent, à cause du financement à long terme de la nouvelle usine d'épuration.

La hausse moyenne des taxes pour l'ensemble des contribuables, incluant les industries et les commerces, sera de 1,4 p. cent. Le secteur résidentiel, toutes catégories, connaîtra une augmentation de 2,7 p. cent. Le secteur industriel ne subira aucune hausse de taxation. À lui seul, ce secteur contribue dans une proportion de 66 p. cent à l'ensemble des revenus de Lachine.

Le taux de la taxe foncière générale passera de \$2,09 à \$1,99, soit une diminution de 10 cents par \$100 d'évaluation.

Le maire Guy Descary s'est déclaré satisfait de ce budget, soulignant que malgré la forte hausse des dépenses de la CUM, notamment celles du transport en commun, l'augmentation moyenne des taxes a été limitée à moins de 3 p. cent.

## 35% des conseillers de Montréal sont locataires

Seulement 12 conseillers détiennent des actions

MARIANE FAVREAU

■ Ce n'est certainement pas l'administration de leurs propres affaires qui pourrait détourner de leurs devoirs civiques les conseillers municipaux de Montréal. Même s'ils sont appelés à établir et à administrer un budget municipal de plus de \$1,5 milliard par année, les conseillers municipaux possèdent relativement peu de biens propres.

Environ 35 p. cent des 57 conseillers de Montréal (un poste est vacant) sont locataires. Ce qui est nettement meilleur que la moyenne montréalaise établie à 75 p. cent de locataires.

Par ailleurs, une douzaine de conseillers possèdent des actions de compagnies, et neuf sont en affaires, parfois à titre de professionnels.

C'est ce que révèle la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers municipaux, déposée cette semaine au conseil municipal de Montréal. La loi sur les

élections dans les municipalités oblige les conseillers à révéler leurs intérêts pécuniaires dans des immeubles situés dans le territoire de la CUM, ainsi que dans des sociétés ou entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou la CUM.

Parmi les membres du comité exécutif de la ville, formé du maire et de six conseillers, trois seulement sont propriétaires d'un immeuble ou d'un appartement, quatre ne le sont pas. Les mauvaises langues pourraient signaler que la majorité de l'exécutif n'est donc pas touchée directement par la taxe foncière qu'il décrète.

Un seul membre du comité exécutif détient un portefeuille d'actions de compagnies, et aucun n'est en affaires. La moitié des huit conseillers associés aux membres du comité exécutif sont propriétaires mais aucun ne possède d'actions. L'un est toutefois impliqué dans une petite compagnie.

En fait, 22 des 57 conseillers actuels ne possèdent aucun immeuble à Montréal ou dans la CUM. Dans ce groupe, deux conseillers seulement détiennent des actions et deux autres, une participation dans une petite compagnie.

Par ailleurs, 35 conseillers se déclarent propriétaires d'un immeuble ou d'un appartement et 10 d'entre eux possèdent aussi des actions de diverses compagnies. (Ce qui porte à 12 le nombre total de conseillers disposant d'un portefeuille d'actions.)

Sept autres conseillers propriétaires sont en affaires, à titre d'administrateurs d'entreprises, d'entrepreneurs ou de professionnels. Avec les deux conseillers locataires dans ce cas, le conseil municipal compte donc neuf membres rattachés d'une façon ou de l'autre au monde des affaires.

Cette déclaration de propriétés des conseillers municipaux, exigée par la loi, vise avant tout à éviter les conflits d'intérêts.

## Le jeune ouvrier a été électrocuté

GILLES ST-JEAN

■ Une enquête approfondie sur la mort d'un jeune ouvrier a permis hier de déterminer que Jose Sousa est mort d'un arrêt cardiaque à la suite d'une forte décharge électrique, subie lundi à l'usine du quartier Saint-Michel où il travaillait.

L'apprenti-magasinier, âgé de 16 ans, a succombé à une décharge de 330 volts provenant d'un moteur dont le dispositif de sécurité était défectueux, a expliqué le coronar-investigateur, le docteur Claude Paquin.

Pour découvrir tous les faits pertinents, a noté le coroner, il a fallu l'intervention d'un spécialiste du Laboratoire de police scientifique, M. Bernard Pominville, ainsi qu'une enquête approfondie menée par un policier du district 44, le sergent-détective Richard Poirier.

À la suite d'un examen détaillé de la machine à mouler le plastique et du moteur qui l'actionnait, mercredi, à l'usine de la compagnie Purmain Industries de la 19e Avenue, M. Pominville a trouvé le système isolant les trois fils du moteur, défectueux.

Cette conclusion s'ajoute à des témoignages montrant que le jeune ouvrier était juste à côté du moteur au moment où un électricien y faisait des vérifications et a mis le courant. Le jeune homme a alors reçu la décharge au thorax.

Des marques  
La décharge passée par les trois fils a laissé trois marques rapprochées sur le thorax du jeune homme, a noté le coroner. Elles n'ont toutefois pas été identifiées comme telles lors de l'examen externe du corps, mardi à la morgue où l'on a plutôt pensé qu'elles étaient des traces laissées par un défibrillateur. Le docteur Paquin explique que le jeune homme avait subi des défibrillations dès l'arrivée d'Urgences Santé à l'usine, mais aussi à son arrivée à l'Institut de cardiologie.

Des témoins interrogés par la police ont toutefois admis qu'ils avaient vu les trois marques quand le jeune homme, qui portait une chemise ouverte, s'était écroulé après avoir été électrocuté. Faute de ces témoignages, il était permis de penser que les marques de brûlure auraient pu être causées par une tentative de défibrillation, estime le coroner.



## Émouvant adieu à l'agent Michel Lagacé

Un dernier adieu émouvant a été rendu hier à Michel Lagacé, un policier de 23 ans de la Communauté urbaine de Montréal, décédé quelques jours après avoir été victime d'un accident de la circulation. Résidant de Laval, l'agent Lagacé était en service au moment de l'accident, il effectuait une filature. Des policiers de la CUM, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du

Canada, de Laval et d'ailleurs ont escorté le cortège funèbre jusqu'à l'église Saint-Sylvain, dans le quartier Duvernay. La cavalerie de la police de la CUM et la fanfare des pompiers de Montréal ouvraient la marche. Des proches et des amis du défunt ont aussi participé à ces funérailles officielles.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Une autre grue dégingole dans le centre-ville

GILLES ST-JEAN

■ À cause d'une erreur humaine ou d'une défectuosité mécanique, selon les versions, une autre grue s'est effondrée hier matin dans le centre-ville de Montréal, au coin des rues Sherbrooke et Union, endommageant le toit de la salle de concerts Pollack de l'Université McGill et fermant la rue Sherbrooke à la circulation pendant plus de 12 heures.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail a ouvert une enquête.

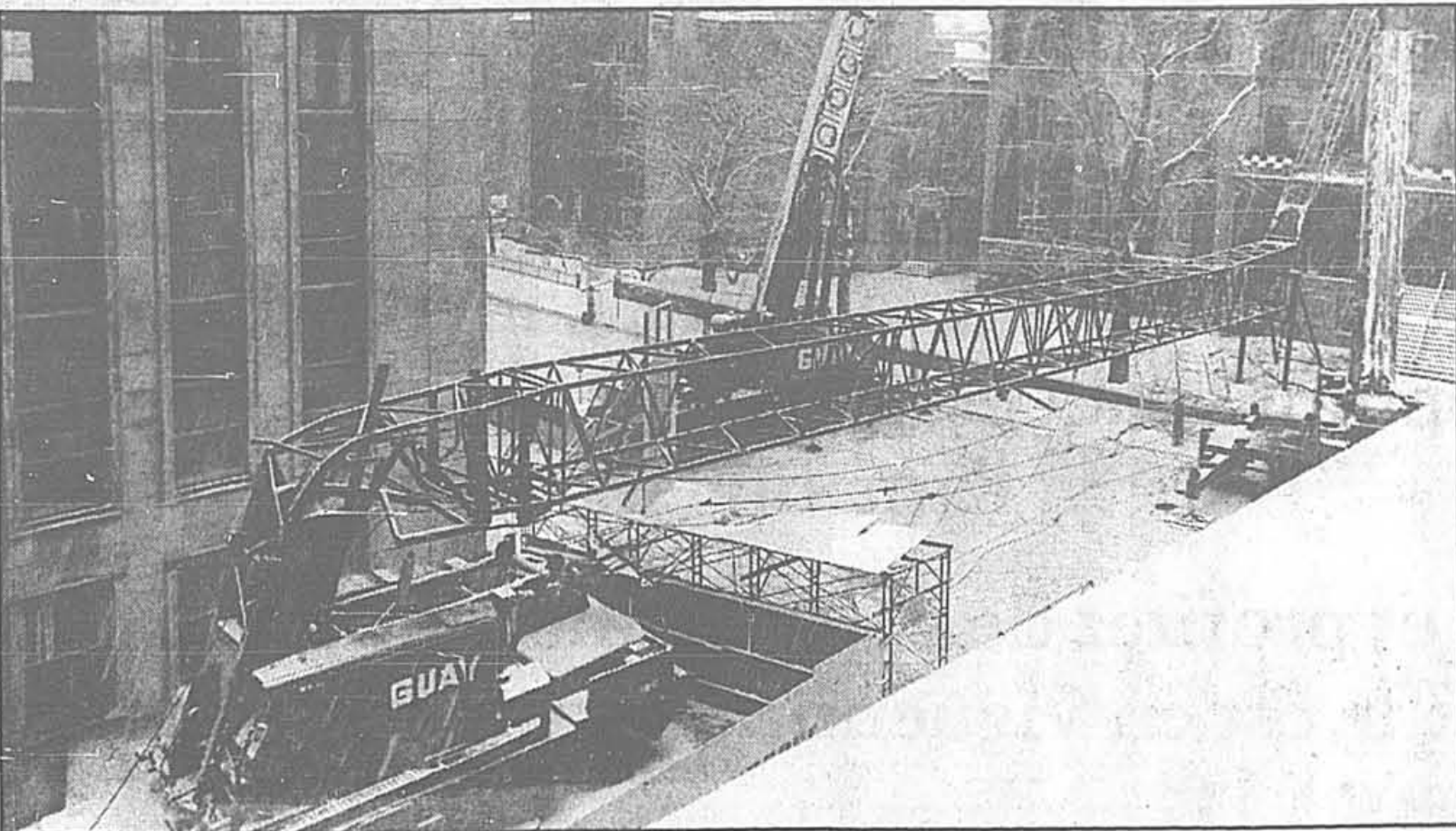
C'est la troisième fois depuis quatre mois qu'une grue s'effondre dans le centre-ville. Personne n'a perdu la vie ni n'a été blessé sérieusement dans ces accidents.

L'incident d'hier est survenu vers 7h, quand la flèche d'une grue sur porteur, propriété du Service de grues Guay, a basculé sur son axe.

Le concierge de l'édifice où loge la faculté de musique de McGill, M. Salvatore Pesci, a cru venue sa dernière heure quand il a vu la flèche de la grue basculer. Toutefois, ce n'est que la fléchette de la machine, qui pèse tout de même dans les 10 tonnes, qui s'est affaissée sur le toit, brisant un mur et crevant le plafond de l'immeuble centenaire.

Quant à Mme Danièle Dupéré, 30 ans, qualifiée par son employeur de grutière compétente, elle a pu sauter de la cabine de l'engin dont les vitres ont été brisées par un contrecoup. Elle a subi des contusions aux genoux.

Erreur?  
Selon le président de la compagnie Guay, M. Jean-Marc Baronet, l'opératrice de l'engin d'une capacité de plus de 100 tonnes et dont la flèche mesure en tout près de 300 pieds, aurait commis une erreur, ce que nie toutefois vigoureusement le représentant de son



Quand une grue s'affale de la sorte, il faut d'autres engins de levage pour la remettre en place.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

syndicat, le Conseil provincial des métiers de la construction.

M. Jean-Marc Morin croit en effet que le mécanisme qui coupe les commandes d'élévation des que la grue se trouve à la verticale, a fait défaut; il estime que l'absence de vérifications rigoureuses du matériel par la CSST est en partie la cause de ces accidents impliquant des grues.

Il soutient que son syndicat, qui représente les trois quarts des 1200 grutiers du Québec, demande des inspecteurs spécialisés depuis plusieurs années.

Selon M. Morin, la CSST a cessé de confier la révision du matériel de levage à des spécialistes, et laisse aux propriétaires le soin de garder leur machinerie conforme aux normes.

Dès 1987  
Les affirmations de M. Morin quant à la CSST sont corroborées en partie par M. Denis Lessard, ingénieur consultant en matériel de levage, qui écrivait à la présidente de la CSST en janvier 1987 pour lui demander de rétablir et d'améliorer le service de révision du matériel de levage, aboli peu de temps avant.

Joint au téléphone hier, M. Lessard a expliqué que dans une lettre envoyée à Mme Monique Jérôme-Forget, il exprimait les regrets manifestés par des propriétaires de grues, des sociétés d'assurances et des experts en sinistres à la suite de l'abandon par la CSST de la révision spécialisée.

Il disait dans sa lettre que l'instauration de la révision spécialisée et la vigilance des compagnies avaient contribué à réduire le taux d'accidents impliquant du matériel de levage.

En mars de la même année, Mme Forget a répondu à M. Lessard que la CSST était disposée, dans certains cas d'urgence nécessitant une expertise plus développée, à offrir aux requérants les services de son expert. La CSST, a ajouté Mme Forget, pouvait également fournir sur demande la liste des firmes qui offraient des services de vérifications.

La grue qui s'est écrasée hier était en place depuis près de deux mois devant un édifice en construction au 630 ouest, rue Sherbrooke.

## Deux incendies jettent à la rue une quarantaine de personnes

Un autre force l'évacuation de 200 vieillards

■ Deux incendies qui ont éclaté à moins de deux heures d'intervalle, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Montréal, ont jeté une quarantaine de personnes sur le pavé, mais n'ont coûté la vie à personne.

Le premier s'est déclaré peu avant minuit, dans un hangar attaché à l'arrière d'une maison de chambres de trois étages, au 1253, rue Saint-Hubert, nécessitant quatre alertes et l'intervention de quelque 75 pompiers. On n'écarte pas la possibilité que le feu soit d'origine criminelle. Vers 1 h 30, un autre incendie a pris naissance dans un immeuble de trois étages, abritant huit logements, au 2590, rue Frontenac. Seul un pompier a dû être transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Au même moment, une cigarette tombée sur un sofa, dans un appartement situé au quatrième étage d'un foyer pour personnes âgées, au 2, rue Canvin, à Pointe-Clair, a occasionné de nombreux inconvénients, en plus de nécessiter l'évacuation de 200 occupants. L'eau et la fumée ont endommagé les quatre derniers étages de cet immeuble qui en comprend sept, mais seul le quatrième est resté fermé pour une période indéterminée, en raison de la forte odeur d'incendie. Les pompiers n'ont mis qu'une vingtaine de minutes à maîtriser le feu, et ils ont libéré le concierge — un homme d'une quarantaine d'années — resté prisonnier dans un ascenseur qui s'était immobilisé entre deux étages.

## Un anglophone débouté en appel de son procès subi en français

GERMAIN TARDIF

■ Un anglophone qui avait été reconnu coupable de vol, d'effraction et de menace de mort, dans un procès qui s'était déroulé partie en français, partie

en anglais, a été débouté en Cour d'appel parce qu'il n'a jamais demandé d'être jugé dans sa langue.

L'avocat de Maurice Steve Medley, Me Michel-F. Denis, avait lui-même, dans ses échanges avec la défense ou avec le juge et dans sa plaidoirie, utilisé

le français, de souligner la Cour d'appel. Il n'a pas demandé l'aide d'un interprète et n'a jamais laissé entendre que son client ne comprenait pas le français. Lorsqu'un témoin faisait sa déposition en anglais, l'avocat faisait souvent ses interventions en français.

## Perquisition chez les avocats de Mark Levy

■ Des policiers de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec ont fait une perquisition récemment chez les avocats de l'homme d'affaires Mark Levy, propriétaire d'un dépôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand où un incendie est survenu l'été dernier.

Les policiers, munis d'un mandat de perquisition, ont

pris possession de documents relatifs à l'homme d'affaires et à ses activités. La saisie s'est faite en compagnie du syndic du Barreau du Québec, puisqu'elle portait sur des papiers confiés aux avocats dans le cadre d'une relation protégée par le secret professionnel.

Les avocats de Mark Levy ont déposé cette semaine en Cour

supérieure une requête que le tribunal entendra aujourd'hui, afin de déterminer le jour et le lieu où un juge déterminera si les documents saisis peuvent être dévoilés.


Rappelons que l'enquête sur l'incendie du dépôt de BPC avait été confiée aux policiers de la section des crimes contre la propriété de la SQ.



**ROLEX**  
DOUBLE GAGE DE QUALITÉ: ROLEX  
Qualité éprouvée et présentation classique. Rolex est le fabricant et donne l'heure juste. Seul en créant les normes incalculables de qualité. Le chronomètre Oyster et la montre Datejust pour dames à remontage automatique peuvent être portés sans dommage jusqu'à une profondeur de 330 pieds, grâce à leur boîtier étanche Oyster. Réalisés en acier et or 18 carats, ils sont offerts avec bracelets assortis. Robustes, ils offrent une qualité inégalée. Tout sur le site que sur leur Office en exclusivité par les déposataires agréés Rolex.

QUANTITÉ LIMITÉE POUR NOËL

BIJOUTERIE **Everest** INC.  
8910, boul. Lajeunesse  
Tél.: 388-5358  
CHERBAKA, prop.



**SOLDE PASCAL**  
**1 000 000 \$**  
**DE MARCHANDISE**  
**À LIQUIDER**  
**ÉPARGNEZ DE 20 À 60 %**  
**PRÊTE POUR LIVRAISON IMMÉDIATE**

Faites votre choix parmi une sélection de mobiliers de chambre à coucher, salle à diner, canapés, chaises, meubles d'appoint et accessoires des plus grands noms de l'ameublement.

Faites vite et profitez de cette chance unique d'économiser... elle est en vigueur pour un temps limité.

**ACHETEZ MAINTENANT**  
**2 SUPER MODES D'ACHAT**  
SI CRÉDIT QUALIFIÉ APPROUVÉ - ACHAT MINIMUM DE 750\$

CHOIX #1 PAS DE VERSEMENT COMPTANT AUCUN CÔT DE CRÉDIT AVANT LE 4 avril 1989 D'INTÉRÊT ANNUEL

CHOIX #2 PAS DE VERSEMENT COMPTANT PRIEZ EN 24 VERSEMENTS MENSUELS CONSÉCUTIFS ÉGAUX À 8,9%

À partir de 750\$ 71,50\$ 34,23\$ 821,50\$

**P**  
**Meubles Pascal**

*La belle vie!*

Pascal Ouest  
Centre d'achats Le Bazar  
3600, Côte-Vertu Ouest 336-7170

Pascal Est  
À l'ouest des Galeries d'Anjou  
6800, Jean-Talon Est 254-4971

# Robert Dutil « est apte à remplir ses fonctions »

— le premier ministre Bourassa

Presse Canadienne  
QUÉBEC

la suite qu'il y avait eu cependant cueillette d'informations.

responsable est apte à poursuivre ses fonctions.»

mes enceintes doivent suivre des rituels précis pour qu'un être supérieur accepte de se réincarner dans l'enfant qu'elle porte.

■ Le ministre délégué à la Famille Robert Dutil est apte à continuer de remplir ses fonctions de ministre, a déclaré hier le premier ministre Robert Bourassa, à l'Assemblée nationale.

Soulignant que l'organisme Projet Culte exigeait dans les journaux du jour la démission de M. Dutil, jugeant incompatibles son implication dans la Cité écologique et ses fonctions ministérielles, M. Brassard a demandé à M. Bourassa s'il croyait que son ministre gardait toute sa crédibilité.

Projet Culte qui a réclamé la démission de M. Dutil est un organisme d'éducation et de renseignements qui étudie les sectes et qui est subventionné en partie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le pdg de la Cité écologique, Michel de Cornellier, dit l'article du *Devoir*, interprète certains grands problèmes de l'heure, tels que le sida et la bombe atomique, à la lumière de l'Apocalypse. Lors de certaines cérémonies, il revêt un « costume de lumière » blanc, assorti d'une « ceinture-soleil ».

Le premier ministre répondait aux questions du whip de l'Opposition Jacques Brassard qui lui avait rappelé que, la veille, le ministre de la Sécurité publique Herbert Marx, après avoir nié qu'une enquête policière soit en cours sur la Cité écologique de l'ère du Verseau, avait admis par

« Il peut y avoir toutes sortes de commentaires qui sont faits, certains, définitivement, de façon prématurée », a répondu M. Bourassa. Les preuves dont je dispose aujourd'hui, c'est que le ministre

Selon un article paru jeudi dans *Le Devoir*, la Cité écologique dispense l'enseignement de la Fraternité blanche universelle, une secte qui travaille à la promotion d'une société nouvelle où la communauté primerait sur la famille. Elle professe notamment que des êtres invisibles vivent au centre de la terre et que les fem-

La quarantaine d'enfants qui séjournent à la Cité écologique ont été initiés à l'arbre de la vie, organigramme ésotérique constitué de 10 entités invisibles correspondant chacune à une vertu de Dieu.



ROLLS ROYCE L'ÉCARTÉ  
MANUFACTURIERS DE VÉHICULES AUTOMOBILES,  
FOURNISSEURS OFFICIELS DE  
SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II,  
CREWE, CHESHIRE



M. Charles Smulovic

M. Moe Segal, de "Les Moteurs Décarie Inc." est très heureux de féliciter Charles Smulovic pour ses années au sein de la compagnie.

La contribution de Charles Smulovic aux ventes de Jaguar, Rolls-Royce & Bentley est une des principales raisons du succès de "Les Moteurs Décarie Inc." qui est le plus important concessionnaire de voitures de grand luxe du Québec.



55 GINCE, SAINT-LAURENT

(514) 334-9910

PAS BESOIN D'UN PLAN  
POUR TROUVER  
VOTRE CADEAU DES FÊTES

VOUS TROUVEREZ  
LE CAMELOT  
AU CARRÉ PHILLIPS



10 000 exemplaires  
vendus en 5 mois!

«Le guide  
de l'essentiel!»

12,95\$



300 exemplaires  
vendus en 10 jours!

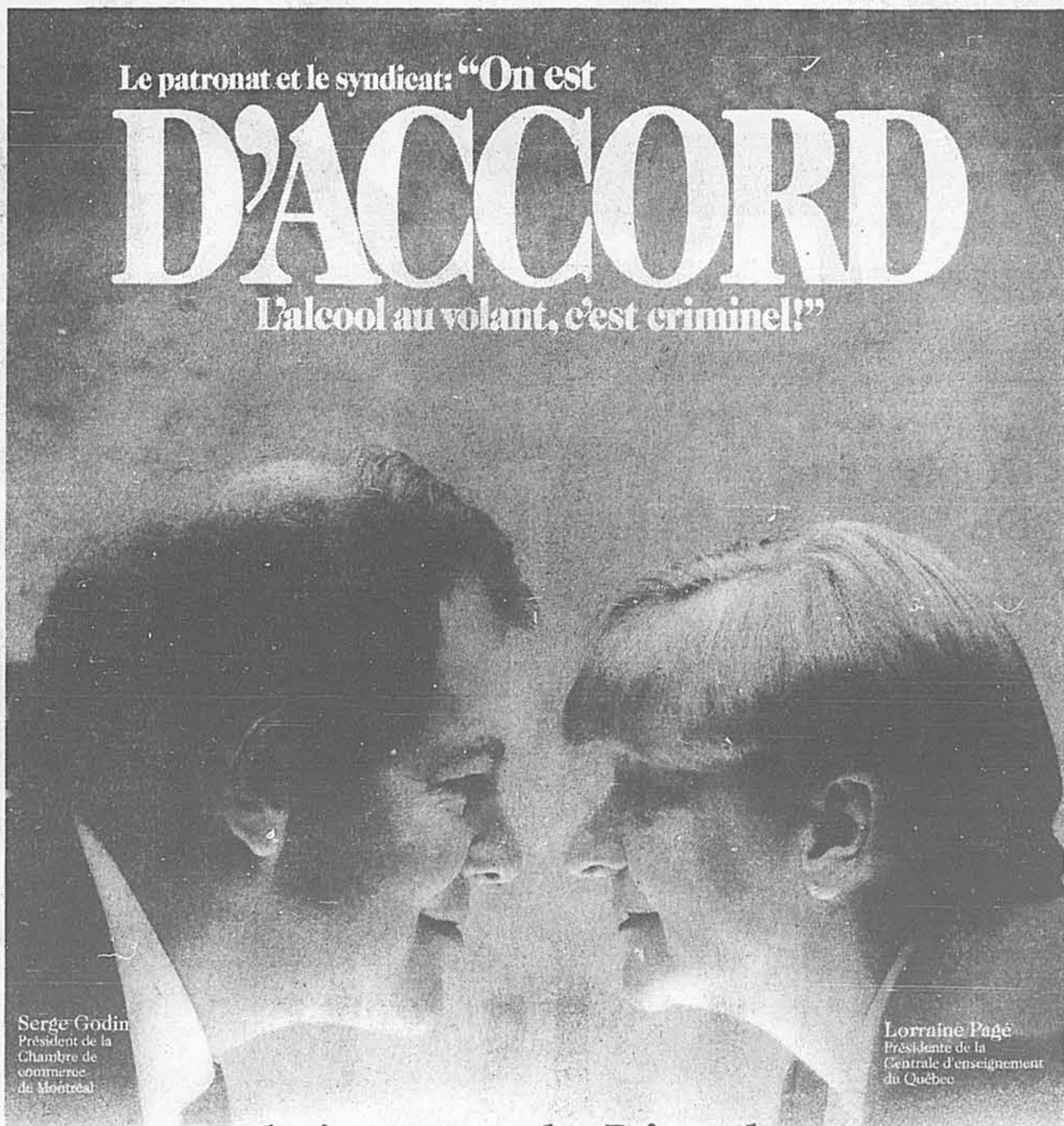
«Il vérifie les accords  
grammaticaux!»

84,95\$

VOUS TROUVEREZ AU  
CAMELOT  
LES BEST-SELLERS DE  
LOGIDISQUE

CAMELOT-INFO Inc.  
1191, Place Phillips, Mt. H3B 3C9  
(514) 861-5019

LOGIDISQUE Inc.  
c.p. 10, succ. D. Mt. H3K 3B9  
(514) 933-2225



## Le patronat et le syndicat: "On est D'ACCORD"

L'alcool au volant, c'est criminel!"

Serge Godin  
Président de la  
Chambre de  
commerce  
de Montréal

Lorraine Pagé  
Présidente de la  
Centrale d'enseignement  
du Québec

Pas de risques à prendre. Paix sur la route.

Pour un verre de trop vous pourriez blesser ou tuer quelqu'un. C'est un souvenir avec lequel vous auriez à vivre tous les jours jusqu'à la fin de vos jours. Ne conduisons jamais en état d'ébriété... D'ACCORD? Pour vivre des Fêtes tous ensemble, relevons le défi: Paix sur la route.



Régie de  
l'assurance automobile  
du Québec

### Participez au grand tirage "PAIX SUR LA ROUTE"!

Répondez correctement à la question suivante et courez la chance de gagner:

- 1 Eagle Vista 89, modèle de base, 3 portes à hayon, de l'Association des concessionnaires Jeep/Eagle du Québec. Valeur approximative de 11 000,00\$.
- 10 000 \$ en argent comptant de la Brasserie Labatt Ltée.
- 1 des 5 bons d'essence de 1000 \$ chacun, de Ultramar Canada Inc.
- 1 des 50 bons d'alimentation de 100 \$ chacun, de Steinberg.

Question: Seul le temps peut éliminer l'effet de l'alcool.

Vrai \_\_\_\_\_ Faux \_\_\_\_\_

Déposez votre coupon-réponse dûment rempli à la Banque Nationale ou postez le à: Tirage «Paix sur la route», Régie de l'assurance automobile du Québec, Casier postal 2000, Terminus postal, Québec (Québec) G1K 7M1.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: (rés) \_\_\_\_\_ (bur) \_\_\_\_\_

18 ans et plus.  
Les règlements sont inscrits sur les boîtes de tirage.  
Le concours se termine le 31 décembre 1988 à minuit.



Régie de  
l'assurance automobile  
du Québec

# VOYAGEUR, une fiabilité à toute épreuve!

Vous êtes sûr d'arriver à l'heure juste!

C'est la saison des fêtes, des grandes réunions familiales.  
Pour vous servir, Voyageur relie tous les jours, plus de 500 municipalités à travers le Québec et l'Ontario.  
Prenez l'autobus Voyageur. C'est plus sûr et de tout repos.  
La garantie Voyageur: Jamais un client n'est laissé sur le quai faute de place.



À  
COMPTER  
DE

# 567\$

## Voici la grande vedette du Circuit-spectacles à Londres de British Airways.

Le prix éblouissant et toujours abordable - à compter de 567\$ seulement par personne.

Les autres vedettes du Circuit-spectacles original à Londres sont le transport aérien aller-retour sur British Airways, trois spectacles parmi les plus courus de l'heure, six nuits d'hôtel dans le centre de Londres avec petit déjeuner continental et transferts aller-retour entre le Terminal 4 de l'aéroport Heathrow et le centre de Londres.

Les Circuits-spectacles sont offerts jusqu'au 31 mars 1989. Alors, entrez en scène et appelez British Airways ou votre agent de voyages.

♦ Prix indiqué par personne en chambre à occupation double. ♦ Les spectacles peuvent changer sans préavis. ♦ Offre valable avec des vols de British Airways seulement. ♦ Ne peut être combiné avec d'autres offres spéciales. ♦ Le nombre de sièges est limité et d'autres conditions sont applicables.

# BRITISH AIRWAYS

Partout, la préférée de tous

### Un carambolage sur l'autoroute Métropolitaine

■ Une quarantaine de véhicules ont été impliqués dans un carambolage hier après-midi, vers 1400, sur l'autoroute Métropolitaine, en direction de Repentigny, après que deux voitures de police aient été embouties par un camion.

L'incident est survenu à la hauteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans Pointe-aux-Trembles et a créé une attente de cinq kilomètres sur la voie d'accès à l'autoroute 40. Trois personnes, dont un policier, ont été blessées très légèrement. La circulation est revenue à la normale vers 16h.

**SEARS**  **Centre d'optique**

**RABAIS 20% à 60%**

Sur une sélection de montures mode. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

**DE PLUS, RABAIS 50% SUR TOUTES LES MONTURES POUR LES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS.**

Offre valide jusqu'au 31 décembre 1988. Aucun autre rabais ou escompte avec cette offre. Demandez les détails de cette offre au centre d'optique Sears.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

## ENCAN PUBLIC

### AVIS DE LIQUIDATION À COURT TERME

POUR RECUEILLIR DES FONDS DESTINÉS À RÉGLER UNE DEMANDE D'INDEMNISATION À LA SUITE D'UNE POURSUITE INTENTÉE PAR UN ACTIONNAIRE.

**RÉ: TAPIS AZARBAYJAN**

**581, rue Ariana, Téhéran, Iran**

Un gel de tous les comptes de la corporation a été ordonné

Ce gel des avoirs a forcé la compagnie mère du Canada à ordonner formellement la liquidation immédiate et irrévocable de tout l'inventaire comprenant des tapis noués main

## TAPIS PERSANS

Valant de 100 à 30 000\$ pièce

et autres tapis orientaux certifiés

Tabriz, Keshan, Kirman, Boukhara, Kezak, Biouch, Afghan, chinois et des centaines d'autres.

### VENTE D'URGENCE PAR VOIE D'ENCAN PUBLIC

Samedi 17 décembre à 14 heures — Inspection à partir de midi.

Nous avons été autorisés à liquider le stock au

## LE CENTRE SHERATON

1201, boul. René-Lévesque ouest, centre-ville, Montréal

TERMES: comptant, chèque visé, MasterCard, Visa American Express, arrangements spéciaux.

ENCANTEURS AUTORISÉS AVEC PERMIS — G.A.A.C.

Commerçants exemptés de taxes sur présentation d'identification.

Identification exigée lors de l'enregistrement

10% de frais de manutention seront ajoutés au montant de chaque achat

Permis N° 15756

**CADEAU DE NOËL**

Les 30 premiers clients recevront un superbe sac en bandoulière noué main

# Panasonic Joyeuses Fêtes!



**KX-R320**

**249,95\$ EN PRIME**

- Mémoire de 3,3 kilo-octets
- Correction avec mémoire d'une ligne et effacement rapide
- Chariot de 30,4 cm (12 po)
- Clavier standard international
- Fonctions automatiques: impression en caractères gras, soulignement, centrage, alignement à droite, paragraphe en retrait, tabulation décimale, code d'arrêt, indice inférieur, indice supérieur



**KX-R200**

**299,95\$**

- Mémoire de 7 kilo-octets
- Écran d'affichage à 14 caractères avec compteur
- Chariot de 28,4 cm (11-3/16 po)
- Correction avec mémoire d'une ligne
- Fonctions automatiques: choix de deux espacements de caractères (10-12), justification, centrage, paragraphe en retrait, caractères gras et soulignement, retour de chariot automatique, alignement à droite, tabulation décimale.



**KX-R340**

**369,95\$**






- Vérificateur orthographique "Accu-Spell" avec dictionnaire de 135 000 mots\* et lexique de l'usager de 120 mots
- Mémoire de 11 kilo-octets
- Écran d'affichage à 14 caractères et compteur à 3 chiffres
- Correction avec mémoire d'une ligne et effacement rapide
- Colonnes automatiques et beaucoup d'autres caractéristiques!

\* 66 000 mots pour le modèle avec dictionnaire en anglais

LES ACCESSOIRES SONT DISPONIBLES CHEZ LES DÉTAILLANTS DE MACHINES À ÉCRIRE PANASONIC.

ADMACO ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LTÉE	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LONGUEUIL INC.	MACHINES À ÉCRIRE STERLING LTÉE
5343, boul. Décarie Montréal	579, rue King George Longueuil	2123, rue de Bleury Montréal
<b>489-9779</b>	<b>468-1223</b>	<b>842-85 91</b>

## Le bonheur des uns fait le bonheur des autres.

5 DOLLARS (CAN.)

5 DOLLARS (CAN.)

5 DOLLARS (CAN.)

5 DOLLARS (CAN.)

5 DOLLARS (CAN.)

## Les communications interurbaines... un bonheur à partager.



À chaque fois que vous offrez des certificats-cadeaux de l'interurbain à un être qui vous est cher, vous lui donnez l'occasion de partager des moments de bonheur avec des parents et des amis.

Pour accompagner les certificats-cadeaux de l'interurbain que vous offrirez à l'occasion des Fêtes, Bell vous remettra une jolie carte de souhaits. Profitez-en, c'est gratuit!

Les certificats-cadeaux de l'interurbain sont offerts en coupures de 5\$. Vous pouvez les commander\* dès aujourd'hui en appelant sans frais au **1 800 363-9900**.

Faites-vous plaisir en faisant le bonheur de quelqu'un: passez votre commande tout de suite pour n'oublier personne.

\*Il faut compter environ deux semaines pour la livraison par la poste. On peut aussi se les procurer en appelant le Service à la clientèle. Si le temps presse, passez plutôt à une Téléboutique Bell: vous aurez vos certificats-cadeaux de l'interurbain et la carte de souhaits sur-le-champ.

# Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

# Fuite d'eau lourde radioactive en Ontario

Presse Canadienne  
CHALK RIVER, Ont.

■ Une fuite de près de deux ton-

nes d'eau lourde contenant du tritium radioactif s'est produite le 8 décembre dans un réacteur de la centrale nucléaire de Chalk River, en Ontario, a confirmé un

porte-parole de cette station, hier.

Selon M. Hal Tracey, tout a été nettoyé dès le lendemain de la fuite et l'incident n'a pas posé de danger pour la santé du personnel de la centrale ou de la population environnante. Mais environ 50 kilos d'eau lourde se sont échappés dans l'atmosphère sous forme de vapeur radioactive.

Les 1 600 employés de la centrale sont restés enfermés dans l'usine pendant trois heures, portes, fenêtres et système d'aération fermés, pendant que la vapeur radioactive s'échappait par les conduits de ventilation du toit du ré-

acteur. M. Tracey a ajouté que la quantité de vapeur était trop faible pour présenter un danger quelconque.

L'usine, qui est située à environ 160 kilomètres au nord-ouest d'Ottawa, n'a pas été fermée.

Le porte-parole a précisé que la nouvelle n'avait pas été rendue publique sur le champ parce qu'on considérait l'incident comme étant de nature interne.

L'eau lourde est utilisée pour contrôler la réaction nucléaire dans les réacteurs de type Candu, un modèle exploité uniquement au Canada.

**loto-quebec**

**Révélateur**

Tirage du 88-12-14

**6/49**

**Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi!**

6 23 24 26 33 36

No complémentaire: 41

**GAGNANTS LOTS**

6/6	0	1 933 040,00\$
5/6 +	6	121 709,90\$
5/6	232	2 407,00\$
4/6	15 438	69,50\$
3/6	303 535	10,00\$

Ventes totales: 16 291 099,00\$

**PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 400 000,00\$**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**DES CADEAUX QUI BRILLENT**

Venez choisir parmi notre vaste collection de bijoux à diamants spécialement sélectionnés pour Noël.

Coeur serti de 20 diamants - or 10K

**299\$**  
(valeur réelle 449\$)

Jone demi lune serti de 12 diamants - or 14K

**299\$**  
(valeur réelle 498\$)

Bague saphir serti de 12 diamants - or 10K

**249\$**  
(valeur réelle 375\$)

**CM MICHAUD**

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

**BROSSARD**  
5705 Boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
**(514) 443-3400**

**MONTRÉAL**  
937 est, rue Bélanger  
**(514) 279-4527**

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
**(514) 687-8444**

BALLY

PRIX APRÈS-NOËL MAINTENANT EN VIGUEUR!

\*25% DE RABAIS SUR VÊTEMENTS EN CUIR POUR FEMMES

# VENTE

Rabais spéciaux sur chaussures, bottes et accessoires.  
Réductions supplémentaires sur sacs à main assortis.

Chaussures pour enfants

Chaussures pour dames

Chaussures pour hommes

BALLY

Place Montréal Trust • Coin de ave. McGill College et rue Ste-Catherine • 1125, rue Sainte-Catherine O. • 1 Westmount Square  
Placé Bonaventure • Mail Cavendish • Carrefour Laval • Centre Fairview, Pointe-Claire • Les Proménades St. Bruno  
Chaussures pour enfant disponibles seulement à la Place Montréal Trust et au Centre Fairview, Pointe-Claire

**MATTEL**

**grand toys jouets grand**

**CHIEFTAIN PRODUCTS INC**

**BINNEY & SMITH**

**Crayola**

**Fisher-Price**

**Tonka**

**LEGO**

**P.K. DOUGLAS**

**PLAYSKOOL**

PASCAL

L'UNIVERS DU RENOUVEAU

La vente après-Noël commence plus tôt chez Pascal...

Économisez jusqu'à

# 50%

sur des centaines de jouets populaires sélectionnés!

**MILTON BRADLEY**

**Ritvik**

**COLECO**

**IRWIN**

**Kenner**

**playtoy industries**

**Montrose**

**Playmates**

**SPECIALS EN VIGUEUR JUSQU'À ÉCOULEMENT DE LA MARCHANDISE!**  
**HÂTEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX!**

Centres commerciaux		Magasins	
Place Versailles—7505 est, rue Sherbrooke.....	353-1150	6825 Côte des Neiges.....	735-2534
Boulevard—Pie IX et Jean-Talon est.....	722-4681	301 ouest, rue St-Antoine.....	878-5574
Normandie—Boul. de Salaberry.....	334-6311	5742 av. du Parc.....	878-5600
Dorval—400 av. Dorval.....	631-4291	4833 ouest, rue Sherbrooke.....	878-5605
Fairview—Pointe-Claire.....	695-6655	4050 Wellington, Verdun.....	878-5611
Greenfield Park—473 boul. Taschereau.....	672-1771	1493 ouest, rue Ste-Catherine.....	878-5566
Le Carrefour Laval—3055 boul. Carrefour.....	687-1220		

PENDENTIFS ET BOUCLES D'OREILLES À DIAMANTS

-33 1/3%

sur la valeur réelle

Carat Total	Valeur Réelle	Prix C.M. Michaud
A - 0.07	149\$	99\$
B - 0.10	209\$	139\$
C - 0.15	299\$	199\$
D - 0.20	375\$	249\$
E - 0.28	525\$	349\$
F - 0.35	749\$	499\$
G - 0.40	975\$	649\$

Carat Total	Valeur Réelle	Prix C.M. Michaud
H - 0.14	284\$	189\$
I - 0.20	375\$	249\$
J - 0.30	555\$	369\$
K - 0.40	750\$	499\$
L - 0.56	1034\$	689\$
M - 0.70	1499\$	999\$
N - 0.80	1949\$	1299\$

**CM MICHAUD**

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

**BROSSARD**  
5705 boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
**(514) 443-3400**

**MONTRÉAL**  
937 est, rue Bélanger  
**(514) 279-4527**

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
**(514) 687-8444**

Cher Professeur Bontemps,  
 À l'aide! Dans une semaine  
 c'est Noël et les commandes  
 s'empilent, mes lutins sont  
 surchargés, ils menacent  
 d'arrêter le travail... je suis  
 désespérément à court de  
 poupées, d'animaux en  
 peluche, de véhicules  
 radio-guidés, etc.  
 Répondez vite!  
 Le Père Noël



# LE REVOICI!

Théodore est de retour  
 pour Noël, et cette fois  
 avec un gentil petit  
 ami rembourré.  
 Avec tout achat de  
 chaque ourson Théodore,  
 vous recevrez en prime  
 un joli livret illustré  
 de 28 pages pour enfants.  
**OURSON  
 BAS DE NOËL 19" 9<sup>99</sup><sub>ch.</sub>**

**OURSON  
 REMBOURRÉ 14" 14<sup>99</sup><sub>ch.</sub>**



N'oubliez pas  
 de mettre  
 Théodore  
 sous l'arbre de  
 Noël! Venez vite

**AVEC TOUT ACHAT  
 D'UN OURSON THÉODORE,  
 SEARS DONNERA 1\$ À  
 UN HÔPITAL POUR  
 ENFANTS!**

**CHER PÈRE NOËL,  
 SEARS A LA SOLUTION!**

**RABAIS  
 20-50%  
 SUR JOUETS  
 SÉLECTIONNÉS  
 EN STOCK  
 CHEZ SEARS  
 JUSQU'À  
 NOËL**

À compter du 10 décembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 21 h, et ce jusqu'au 23 décembre 1988.  
 Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks

## SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.



## CITOYENS ET CITOYENNES POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

C.P. 424, succ. De Lorimier,  
Montréal, H2H 2N7

C.Q.F. est une association sans but lucratif, indépendante des partis politiques et vouée principalement à la défense des droits des usagers de la langue française.

C.Q.F. a créé le prix Jean-Martucci et le prix Raymond-Laplanche pour souligner les efforts de personnes ou de groupes qui défendent et illustrent la langue française.

C.Q.F. a déposé plus de 1 000 plaintes à la Commission de protection de la langue française depuis décembre 1986.

C.Q.F. s'oppose à la nouvelle loi fédérale des langues officielles (C-72).

C.Q.F. veut faire toute la lumière sur le financement du groupe Alliance Québec en faisant pression sur le gouvernement fédéral.

C.Q.F., qui est le pendant francophone d'Alliance Québec, fait appel à votre générosité. Faites parvenir vos dons à:

(Carte de membre  
5 \$)

Citoyens et citoyennes pour un  
Québec français  
C.P. 424, succ. De Lorimier  
Montréal H2H 2N7

# Le Centre Rosalie-Jetté dispose de sept logements pour jeunes mères en difficulté

BENOÎT CHAPDELAIN

Les jeunes mères en difficulté disposent maintenant de logements individuels pour élever leur enfant et elles ont accès à des éducateurs spécialisés qui sont disponibles 24 heures par jour.

Les unités de vie individualisées ont été inaugurées hier par la directrice générale du Centre Rosalie-Jetté, Mme Louise Bibeau. Le centre de réadaptation Rosalie-Jetté administre déjà plusieurs foyers de groupe dans la région de Montréal, mais c'est la première fois que des bénéficiaires demeurent seules avec leur enfant dans un appartement sous la supervision directe d'éducateurs spécialisés. Il s'agit même d'une

nouveauté nord-américaine selon la directrice du Centre.

«Ce n'est pas tout le monde qui peut s'adapter à un foyer de groupe, a précisé Mme Bibeau. Dans une institution, le lever est pour tout le monde à la même heure. Ici, les mères peuvent dormir plus tard et se coucher plus tard, elles choisissent leur menu, on leur donne un budget de \$250 par mois qui s'ajoute au \$115 de l'aide sociale.»

Les jeunes mères habitent un édifice à logements de la rue La-Jeunesse, dans le nord de Montréal. Les sept logements sont partagés par une dizaine de mères — dont l'âge moyen est de 25 ans — et par autant d'enfants âgés de quelques mois à cinq ans.

La durée moyenne du séjour est

de trois mois et les éducateurs se relaient dans un petit bureau aménagé au rez-de-chaussée, d'où ils peuvent contrôler les allées et venues des locataires.

Certaines femmes sont hébergées parce que leur conjoint est violent, d'autres parce qu'elles souffrent d'alcoolisme ou de toxicomanie. D'autres encore en vertu d'une ordonnance de la cour.

«Ici, il faut que tu prennes plus de responsabilités», a dit Sonia, une jeune mère qui a aussi fréquenté un foyer de groupe. «T'as plus d'indépendance avec ton enfant, ajoute-t-elle, et ce n'est pas une affaire de famille où les éducatrices font plus avec les enfants que les mères.»

«J'aimerais mieux être chez

moi, explique une autre mère de 18 ans qui préfère ne pas être identifiée. Je suis ici à cause d'une ordonnance de la cour, pour un vol à l'étalage. J'en ai jusqu'au mois d'avril. J'avais un appartement avant, je suis habitué de faire mes affaires. Je fais mon temps, c'est tout.»

«Je trouve qu'il y a de bons éducateurs, précise-t-elle. Celles qui ont besoin d'aide, on les aide vraiment.»

Les bénéficiaires peuvent se rencontrer dans une salle de jeux commune pour enfants ou au salon.

Les éducateurs peuvent circuler librement dans les logements. Un système d'écoute permet aussi d'entendre les conversations ou les cris d'enfants et, au besoin, ils peuvent intervenir. Quant aux conjoints, ils ne sont pas autorisés à rester sur place la nuit.

# Bon week-end!

Depuis

# 19,95\$

par jour  
plus km.



Coût

Si vous restez en ville, profitez de nos tarifs intéressants à compter de 19,95\$ seulement plus frais de kilométrage. Par contre, si vous avez l'intention de rouler beaucoup, renseignez-vous sur nos autres plans avantageux. Détails et réservations au téléphone.

1200, rue Stanley  
878-2771  
Place Bonaventure  
878-1112  
Complexe Guy-Favreau  
288-8511  
Place Dupuis  
844-8440  
Centre Nord  
273-4284



Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les voitures Chrysler Canada.

On s'affaire  
à vous  
plaire.

## Un premier Hercules canadien se pose à Yerevan

Presse Canadienne  
LONDRES

Le premier Hercules des Forces armées canadiennes chargé de fournitures médicales destinées aux victimes du tremblement de terre en Arménie est arrivé en Union soviétique, a annoncé, hier, l'ambassade canadienne à Moscou.

Un deuxième avion a été forcé de faire demi-tour à cause du mauvais temps sévissant à l'aéroport de Yerevan et fera une nouvelle tentative aujourd'hui.

«Nous avons déjà reçu un appareil», a déclaré un porte-parole de l'ambassade à Moscou au cours d'une entrevue téléphonique depuis Londres. Le cargaison comprenait certains types d'équipement médical — brancards, seringues, fournitures médicales diverses, génératrices, couvertures ainsi que vêtements et aliments en conserve.»

Le deuxième Hercules transportant d'autres types de fournitures médicales et des couvertures a été forcé de rebrousser chemin à cause de l'épais brouillard, a ajouté le porte-parole de l'ambassade canadienne à Moscou.

# CHEZ DIRECT FILM... DES RABAIS INSTANTANÉS\* PLEIN VOTRE CARNET!

CES JOURS-CI VOUS RECEVREZ, PAR LA POSTE, UN CARNET DIRECT FILM VOUS OFFRANT DES RABAIS EXCEPTIONNELS ET DE SUPERBES PRIX INSTANTANÉS.

DES COUPS DE CRAYONS MAGIQUES TRÈS PAYANTS CHEZ DIRECT FILM!

Vous n'aurez qu'à vous présenter à un des magasins Direct Film avec votre carnet et, au moment de l'achat, grâce au crayon magique, votre vendeur fera apparaître le rabais instantané inscrit à l'encre invisible.

ÉPARGNEZ SUR:

- le développement de films
- les films avec développement compris
- les appareils photos Diramic
- les albums et les cadres
- les agrandissements et les lami-nages

VOUS POURRIEZ GAGNER UN DES 3 VOYAGES POUR DEUX VERS LA DESTINATION SOLEIL SOL-VAC DE VOTRE CHOIX!

(Une valeur minimum de 1 500 \$ chacun)

**SOL-VAC**  
TOURS



CHEZ DIRECT FILM, PAS DE «MEILLEURE CHANCE LA PROCHAINE FOIS»...



ON GAGNE À TOUT COUP!  
MAIS... N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARNET!

**DIRECT  
FILM**

\* Tous les détails et règlements sont disponibles dans les magasins Direct Film participants. La promotion prend fin le 26 février 1989.

# POUR BIEN PLANIFIER SA RETRAITE, Gisèle a du pif!

Gisèle voit clair.

Depuis quelques années, elle réalise d'importantes économies d'impôt, tout en planifiant avec soin sa retraite. Elle a magasiné et compris que le REER du Fonds de solidarité (FTQ) lui offre un bon rendement, en plus de lui procurer des économies d'impôt qui totalisent, en moyenne, 80 % du montant investi.

UNE RÉDUCTION  
D'IMPÔT  
(en moyenne)

**-80%**  
REER + 40%

COMME DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉPARGNANTS... AYEZ DU PIF!

Adhérez maintenant au REER créateur d'emplois du Fonds de solidarité (FTQ), ouvert à tous les épargnants.

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal (514) 285-1100  
Québec (418) 622-3258  
Extérieur 1-800-361-7111 (sans frais)

SON REER:

LE  
**FONDS**  
DE SOLIDARITÉ  
DES TRAVAILLEURS  
DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

**AVEC LES PRIX ET LE CHOIX DE SEARS, C'EST UN PLAISIR DE JOUER AU PÈRE NOËL!**

**34<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 39,995

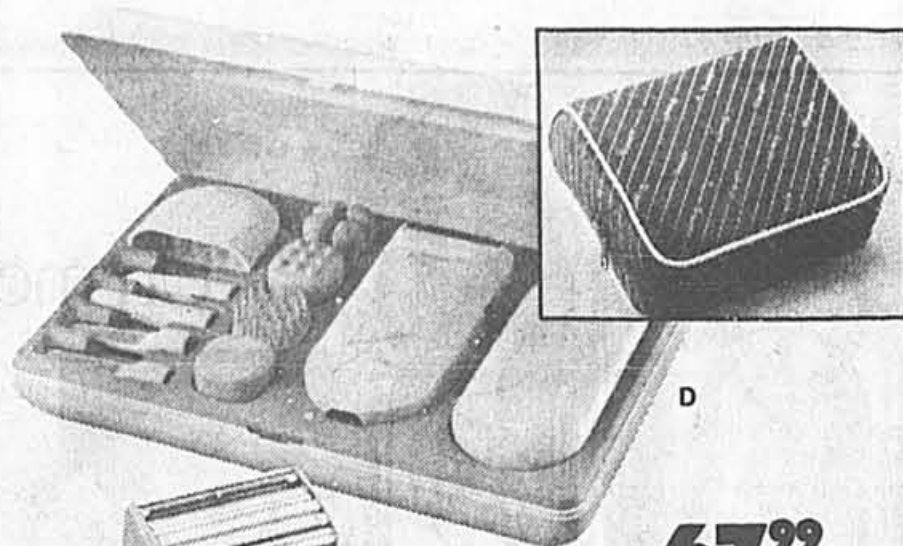
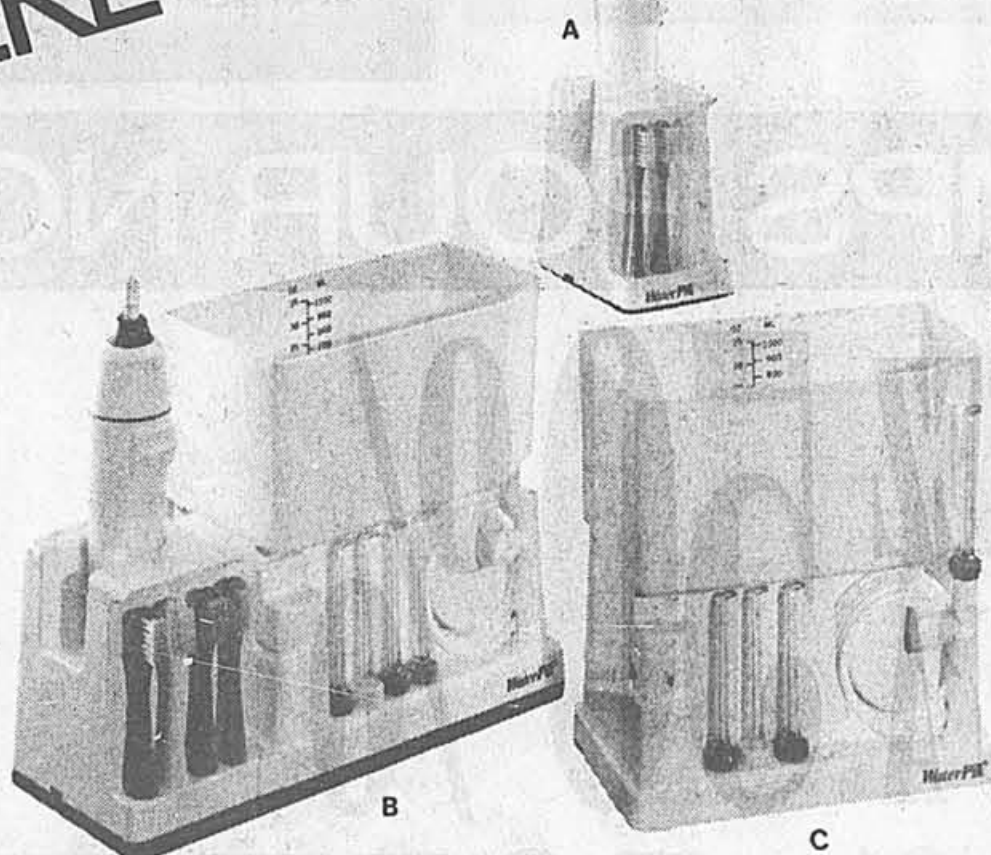
a- Rabais 5\$ sur brosse à dents automatique rechargeable de Water Pik®. No 57333.

**69<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 79,995

b- Rabais 10\$ sur appareil Water Pik® de luxe. Brosse à dents, nécessaire d'hygiène buccale. No 57339.

**49<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 59,995

c- Rabais 10\$. Irrigateur buccal Water Pik®, nettoie entre les dents. No 57332.



**67<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 79,995

d- Rabais 12\$. Nécessaire de beauté Philips® avec 8 accessoires. Rasoir Ladyshave. No 61050.

**42<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 49,995

e- Rabais 7\$. Rasoir rechargeable Lady Remington® avec trousse de voyage. No 61033. Rabais 7\$ sur modèle fonctionnant à l'électricité. No 61034. Ord. 34,995. Ch.....27,995

**104<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 119,995

f- Rabais 15\$. Rasoir rechargeable Braun 1-2-3. Fonctionnement avec ou sans fil. No 96121. Rabais 12\$. Modèle fonctionnant à l'électricité. No 96120. Ord. 84,995. Ch.....72,995







**104<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 119,995

g- Rabais 15\$. Rasoir rechargeable Philips® avec coffret de rangement de luxe. No 96181. Rabais 12\$. Modèle fonctionnant à l'électricité. No 96180. Ord. 84,995. Ch.....72,995

**82<sup>99</sup>**  
Ch. Sears ord. 94,995

h- Rabais 12\$. Rasoir rechargeable Micro-Screen™ de Remington™. Avec coffret. No 96075. Rabais 10\$ sur modèle fonctionnant à l'électricité. No 96057. Ord. 54,995. Ch.....44,995  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

**CADEAUX À MOINS DE 10\$**

 <b>5<sup>99</sup></b> Paquet de 3. Noir Bas-culottes. 1 de chaque sorte: à pois, opaque et ultra-diaphane.	 <b>9<sup>99</sup></b> Pot-pourri Potter & Moore. Un cadeau tout désigné!	 <b>5<sup>99</sup>-7<sup>99</sup></b> Sachets parfumés; formes et imprimés variés.	 <b>8<sup>99</sup></b> Panier d'osier avec savons, talc et sel de bain.	 <b>9<sup>97</sup></b> Chandail à col roulé pour femmes. Choix de 7 couleurs. Tailles P, M et G.	 <b>9<sup>99</sup></b> Trousse de toilette pour hommes. Double compartiment. Accessoires non inclus.	 <b>9<sup>99</sup></b> Coffret à bijoux contenant 9 paires de boucles d'oreilles. Rose ou gris.
 <b>5<sup>99</sup></b> la paire Pantoufles-socquettes pour femmes. Acrylique. Une seule taille. Variées.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Rabais 5\$. Sèche-ongles et range-tout Lady Kenmore. No 59982. Accessoires non inclus.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Rabais 5\$. Rasoir à vêtements de Windmere®. No 95260.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Rabais 5\$. Fer à friser. Brosse en prime. 1/2 ou 3/4". Nos 59083/4.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Rabais 5\$. Fer à friser Lady Kenmore 3 dans 1. No 59216.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Rabais 5\$. Savon en forme d'oeuf et tasse Humpty Dumpty. Peint à la main.	 <b>9<sup>99</sup></b> Sears ord. 14,995 Canard en osier contient 100 g de savon anglais et un échantillon de lotion après rasage 'Woods of Windsor'.

ACHATS SUR PLACE SEULEMENT

**CADEAUX À MOINS DE 20\$**

 <b>12<sup>99</sup></b> Sears ord. 19,995 Rabais 7\$ sur nécessaire à cirage. Piles incluses. No 95204.	 <b>19<sup>99</sup></b> Sears ord. 22,995 Rabais 3\$. Fer à crépeler donnant plus de volume aux cheveux. No 59380.	 <b>11<sup>99</sup></b> Ch. Rasoir Vibra Shave™ pour hommes et femmes. Pour un rasage plus près, plus doux. Nos 95272/b.
 <b>16<sup>99</sup></b> Sears ord. 19,995 Rabais 3\$. Séchoir diffuseur Curly Top™. No 59373.	 <b>19<sup>99</sup></b> Sears ord. 24,995 Rabais 5\$. Fer à crépeler chauffant en 90 secondes. No 59379.	

**CADEAUX À MOINS DE 40\$**

 <b>22<sup>99</sup></b> Sears ord. 27,995 Rabais 5\$. Fer à crépeler Crimping Trio de Conair avec fil 10". No 59376.	 <b>32<sup>99</sup></b> Sears ord. 37,995 Rabais 5\$ sur le Curly Stix de Conair. No 59381. Hâtez-vous!	 <b>32<sup>99</sup></b> Sears ord. 37,995 Rabais 5\$. Fer à friser rechargeable avec fil No 59090.
 <b>39<sup>99</sup></b> Sears ord. 44,995 Rabais 5\$. Bain-de-pied Foot Saver™ de Dazey. Masse avec ou sans chaleur. No 57120.	 <b>37<sup>99</sup></b> Sears ord. 42,995 Rabais 5\$. Miroir 'Go Lightly' de Windmere®. No 59919.	

À compter du 10 décembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 21 h, et ce jusqu'au 23 décembre 1988. Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.



**Un moment à célébrer**

Le moment idéal pour donner ou recevoir une de nos horloges anniversaire. Précision du quartz sans remontage. Silencieux. Pendule rotatif. Dessus bombé en verre et base en laiton laqué. Pile incluse. Garantie Birks de 2 ans.

De gauche à droite:  
22 cm 85 \$ 30 cm 120 \$  
16 cm 85 \$ 10 cm 140 \$

**BIRKS** 

DISQUETTES  
**SONY**



**GRATUIT!**

Achetez deux boîtes de micro-disques souples (10), simple face, double densité de Sony à 16,95\$ chaque boîte et obtenez gratuitement une boîte de MFD-IDD de Sony.

Quantité limitée

 **CENTRE VIDEO-JEUX & ORDINATEURS**

MAGASIN ENTREPOÛT 5954 boul. Métropolitain est. 259-4939

<b>MONTREAL</b> 1174, rue Belanger est 270-5362	<b>DORVAL</b> 3145, Des Sources 683-4774	<b>LONGUEUIL</b> 2877, chemin Chambly 651-7575
<b>LAVAL</b> 1950, boul. de la Concorde 669-6969	<b>SHERBROOKE</b> 930, 13e Avenue Nord 822-1881	<b>JOLIETTE</b> 529, de Lanaudière, 753-3372
<b>POINTÉ-AUX-TREMBLES</b> 12675, Sherbrooke est 642-7699	<b>ST-EUSTACHE</b> 118, rue St-Laurent 491-3811	<b>TROIS-RIVIERES</b> 1500, Notre-Dame 372-1796

# JUSTE À TEMPS POUR NOËL

# ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR LES JOUETS

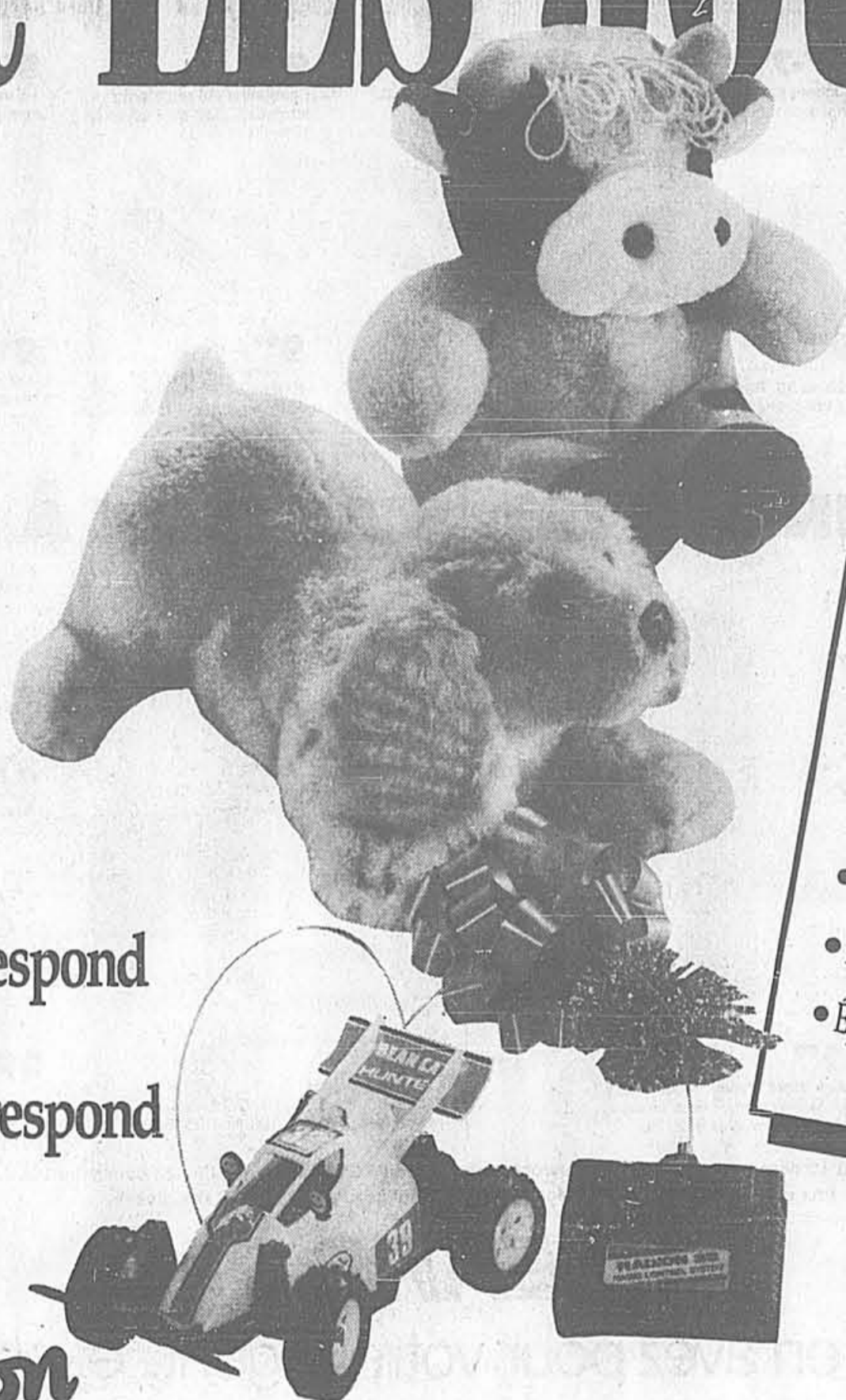
Un vaste assortiment de jouets renommés sont marqués d'une étoile vous indiquant le pourcentage-rabais accordé. Épargnez jusqu'à 50% sur les jouets les plus populaires, les plus nouveaux et les plus amusants, et ce, jusqu'à Noël. Le choix varie selon le magasin. Magasinez tôt pour un meilleur choix. Achats en magasin seulement.

762 JOUETS

- ★ L'étoile rouge correspond à 50% de rabais
- ★ L'étoile jaune correspond à 40% de rabais
- ★ L'étoile verte correspond à 30% de rabais
- ★ L'étoile bleue correspond à 20% de rabais

# Simpson

LE MAGASIN TOUT TROUVÉ POUR NOËL



Voici quelques exemples des rabais offerts!

- Cuisinière ou évier Playskool. Prix cour. 89,99 **SOLDE 49,99**
- Épargnez 50% sur la poupée Wee Wild de Mattel
- Épargnez 33% sur les Puffalumps enchantés de Fisher Price
- Épargnez 50% sur le Body Rap de Hasbro
- Épargnez 50% sur ens. de 2 lutteurs
- Épargnez 20% sur Dame Boucleline de Mattel

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8<sup>e</sup> ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Pointe-Claire 697-4870 • Les Galeries d'Anjou 353-3300 • Le Carrefour Laval 687-1540 et Les Promenades St-Bruno 461-2211 Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au samedi — 9h à 21h

Heures d'ouverture des succursales: Du lundi au vendredi — 9h30 à 21h. Samedi — 9h à 21h

LA GARANTIE SIMPSON: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS • UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT SIMPSON, LA BAIE, VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS OU PAYEZ COMPTANT